



PARCE QUE vous êtes
attachés à vos **SOIGNANTS**

PARCE QUE vous leur
faites **CONFIANCE**

PARCE QUE vous les
choisissez **LIBREMENT**

DÉFENDEZ VOTRE LIBERTÉ !

**LA FUTURE LOI DE SANTÉ
NE VOUS LE PERMETTRA PLUS !**

Nous MÉDECINS
sommes à vos côtés
pour **DÉFENDRE** votre
LIBERTÉ DE CHOISIR
vos **SOIGNANTS**



SIGNEZ LA PÉTITION
www.lesml.org/petition



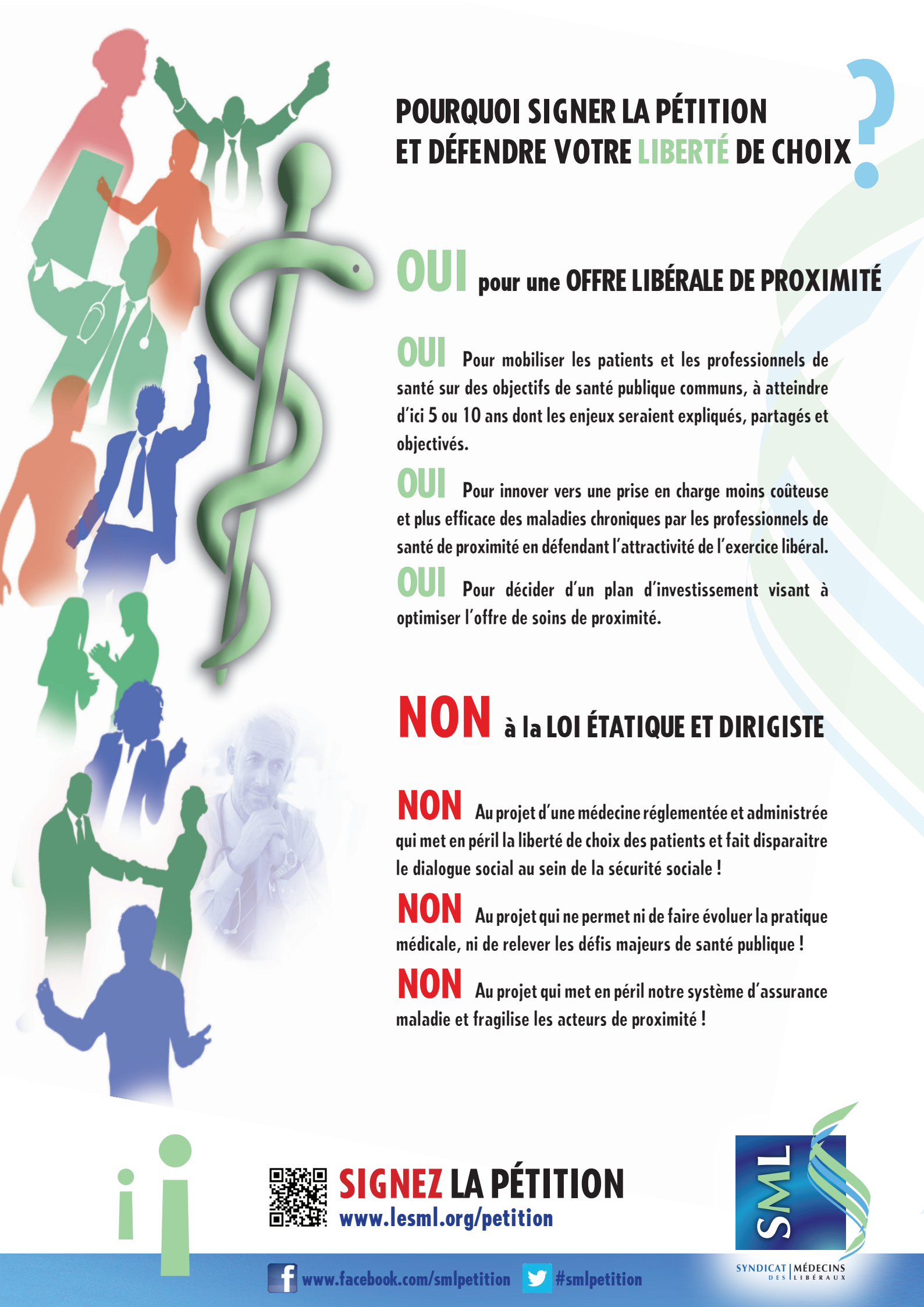
www.facebook.com/smlpetition



[#smlpetition](https://twitter.com/smlpetition)



SYNDICAT MÉDECINS
DES LIBÉRAUX



POURQUOI SIGNER LA PÉTITION ET DÉFENDRE VOTRE **LIBERTÉ** DE CHOIX ?

OUI pour une OFFRE LIBÉRALE DE PROXIMITÉ

OUI Pour mobiliser les patients et les professionnels de santé sur des objectifs de santé publique communs, à atteindre d'ici 5 ou 10 ans dont les enjeux seraient expliqués, partagés et objectivés.

OUI Pour innover vers une prise en charge moins coûteuse et plus efficace des maladies chroniques par les professionnels de santé de proximité en défendant l'attractivité de l'exercice libéral.

OUI Pour décider d'un plan d'investissement visant à optimiser l'offre de soins de proximité.

NON à la LOI ÉTATIQUE ET DIRIGISTE

NON Au projet d'une médecine réglementée et administrée qui met en péril la liberté de choix des patients et fait disparaître le dialogue social au sein de la sécurité sociale !

NON Au projet qui ne permet ni de faire évoluer la pratique médicale, ni de relever les défis majeurs de santé publique !

NON Au projet qui met en péril notre système d'assurance maladie et fragilise les acteurs de proximité !



SIGNEZ LA PÉTITION
www.lesml.org/petition



www.facebook.com/smlpetition



[#smlpetition](https://twitter.com/smlpetition)



SYNDICAT MÉDECINS
DES LIBÉRAUX



PATIENTS, PROFESSIONNELS DE SANTÉ MOBILISEZ-VOUS !

Conçu pour la prise en charge des patients atteints de pathologies aiguës, notre système de santé fait désormais face au vieillissement de la population et à l'explosion des maladies chroniques.

OUI, l'évolution du système de santé est nécessaire pour relever ces défis majeurs !

Les 37 000 cabinets de médecins libéraux et l'ensemble des professionnels de santé de proximité (infirmiers, pharmaciens, kinés...) doivent être au cœur de cette transformation. Ils sont le fer de lance pour promouvoir une prise en charge coordonnée des patients, l'organiser dans la durée et la continuité.

Or, le projet de loi relatif à la santé ne correspond en rien à cette ambition. Unaniment, les professionnels de santé sont opposés à ce choix gouvernemental qui menace l'avenir de notre système de santé et l'accès de tous les patients à des soins de qualité.

1. NON AU PROJET D'UNE MÉDECINE RÉGLEMENTÉE ET ADMINISTRÉE QUI MET EN PÉRIL LA LIBERTÉ DE CHOIX DES PATIENTS !

Placer les patients et leur santé au centre de notre système de soins : telle est l'urgente nécessité.

Aux antipodes de ce choix d'avenir, le projet de loi envisage d'imposer un modèle d'étatisation du système de santé. Un Etat qui s'empare de l'Assurance maladie, de la structuration des soins de proximité et centralise ses pouvoirs dans les mains des Agences régionales de santé (ARS).

L'étatisation du système de santé, cela signifie la fin de la liberté de choix des patients. Demain, c'est l'Etat qui décidera de votre prise en charge ! Demain, c'est l'Etat qui pilotera une offre de prestations publiques et subventionnées, vers laquelle vous serez orienté.

2. NON AU PROJET QUI NE PERMET NI DE FAIRE ÉVOLUER LA PRATIQUE MÉDICALE, NI DE RELEVER LES DÉFIS MAJEURS DE SANTÉ PUBLIQUE !

La perte d'autonomie des personnes âgées, l'augmentation des pathologies chroniques, rendent incontournable l'évolution de la pratique médicale.

Une médecine de ville fondée sur la qualité, la sécurité et la continuité des soins. Mais l'étatisation de notre système de santé engagé par le gouvernement ne permettra nullement cette transformation.

Ce projet de loi n'apporte aucune solution aux problèmes des médecins, dans leur pratique et aux patients sur le terrain. Pire, dans un contexte de désertification médicale, il ruine l'attractivité de l'exercice libéral de proximité.

3. NON AU PROJET QUI MET EN PÉRIL NOTRE SYSTÈME D'ASSURANCE MALADIE ET FRAGILISE LES ACTEURS DE PROXIMITÉ !

Ce projet met en péril l'exercice de vos soignants. Une fois de plus, la priorité a été donnée à l'hôpital public. Aucun financement n'est accordé à la médecine de proximité. Et pourtant, l'avenir c'est d'investir sur la médecine libérale pour sauver un système de santé à bout de souffle.



SIGNEZ LA PÉTITION
www.lesml.org/petition



www.facebook.com/smlpetition



[#smlpetition](https://twitter.com/smlpetition)

SYNDICAT MÉDECINS
DES LIBÉRAUX



DÉFENDEZ VOTRE LIBERTÉ DE CHOISIR VOS SOIGNANTS

SIGNEZ LA PÉTITION



PRÉNOM	NOM	ADRESSE / E-MAIL	SIGNATURE

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 06-01-78, vous disposez d'un droit d'accès aux informations que vous avez communiquées au SML et qui vous concernent. Dans les conditions prévues par la loi, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression en vous adressant au siège du SML.



www.lesml.org/petition



www.facebook.com/smlpetition



[#smlpetition](https://twitter.com/smlpetition)



SYNDICAT MÉDECINS
DES LIBÉRAUX